



COMPTE-RENDU

Présents : 41 personnes en présentiel et 7 en visioconférence

Cyril Kerlogot, nouveau directeur des quartiers Ouest, a pris ses fonctions le 1^{er} mars :

c.kerlogot@ville-rennes.fr

Les conseils de quartier nouvelle formule : place aux citoyens

Une nouvelle charte de la démocratie locale et de la participation citoyenne a été adoptée par le conseil municipal de Rennes le lundi 11 octobre 2021 afin de favoriser l'implication des rennais-es dans la vie locale. Dans ce cadre, les conseils de quartier ont été repensés et offrent davantage de possibilités pour l'animation, l'expression et la coordination.

Ainsi tous et toutes les habitant-es du quartier sont invité-es à y participer et l'animation est confiée à plusieurs volontaires, au côté de Valérie Binard, élue du quartier 3. Le conseil de quartier gère 8 000€ annuels pour soutenir des projets qui participent au développement local. Pour connaître les missions d'un conseil de quartier et les modalités pour y participer, vous pouvez visiter le site de la « Fabrique citoyenne » : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/pages/mon-quartier-ma-ville-participez-au-conseil-de-votre-quartier>

Les participant-es ont été sollicité-es pour proposer leur candidature pour être animateur-riche du conseil de quartier, ainsi que pour mettre en place un groupe de travail thématique (séniors, cadre de vie, etc...) ou un groupe dédié à un projet (immobilier, aménagement du territoire, évènementiel, etc...). Chacun-ne peut faire part de son souhait d'être animateur-riche ou responsable d'un groupe en déposant sa candidature auprès des services de la Direction des Quartiers Ouest : dqo@ville-rennes.fr

Les candidatures seront proposées aux membres du conseil de quartier du mardi 03 mai et soumises aux votes.

Sur ce nouveau format, les membres du conseil de quartier ont fait connaître leur avis et leurs souhaits :

- M. Marquet souhaite poursuivre le travail engagé sur les séniors ;
- M. Leguérinel propose de travailler en direction des personnes handicapées, des "invisibles" afin de mieux les intégrer dans la ville (accessibilité en particulier),

- Les projets d'aménagement pourront faire l'objet de groupes de travail spécifique (carrefour Brest, rue de Lorient, Mail F. Mitterrand),
- La thématique des nuisances sonores a été évoquée,
- Une présentation des missions de la DQO,
- Un rappel du principe et du calendrier des projets du Budget Participatif,
- L'élaboration d'outils de suivi des activités des groupes de travail et des groupes projets,
- Les candidatures pour l'animation du conseil de quartier : M. Romain Conesa (secteur Bourg l'Évêque) et Madame Paola Caldarella (secteur La Touche).

Un soutien à l'investissement pour les associations

En 2022, le conseil municipal a prévu une enveloppe de 128.200 € pour répondre à la demande d'équipement des petites associations (matériel informatique, matériel audio-visuel, mobilier, matériel électroménager...). Les structures pourront ainsi déposer leur demande au cours de l'année et 4 commissions se réuniront pour instruire les demandes.

Présentation de l'ASFAD : projet associatif et programme immobilier

Maëlle DANIAUD, Directrice Générale de l'ASFAD, a présenté le projet de l'association implantée au 146D, rue de Lorient. La structure est compétente dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, dans les problématiques liées à l'hébergement, à l'accueil des jeunes enfants, à l'insertion professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et répond à l'accueil des enfants et de leurs parents dans un cadre protégé.

Cette présentation a été complétée par celle de Franck CHABRU, chef de projet à la Direction de l'Aménagement, de l'Habitat et de l'Urbanisme à Rennes Métropole. Le site de l'ASFAD va connaître une transformation importante échelonnée sur plusieurs années afin de permettre à l'association de poursuivre son activité.

Les membres du conseil de quartier se sont prononcés sur :

- Les hauteurs des immeubles en fond de parcelles,
- La proximité de l'hébergement des personnes accueillies et de la rue de Lorient (sécurité des personnes),
- Les places de stationnement (parkings souterrains sur tous les programmes),
- L'état d'avancement du projet : des informations ont été données sur l'esquisse actuel à approfondir avec l'ASFAD et l'architecte qui sera désigné, la demande de modification du PLUi pour construire côté rue de Lorient, le projet à longs termes côté cœur d'ilot non encore abouti, la concertation qui sera organisée.

Le prochain conseil de quartier se tiendra le

Mardi 03 mai à 18h00
À La Paillette MJC
(2 rue du Pré de Bris)